



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES AU COURS MOIS DE NOVEMBRE 2024

Une personne tuée en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2024 indique que dans la nuit du 3 novembre 2024, sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo, Onesphore Bukuru a été poignardé par Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiokubwayo. Selon des témoins oculaires une bagarre a éclaté entre Onesphore Bukuru, Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiokubwayo qui avaient pris des boissons prohibées connues sous le nom de Kanyanga et l'ont poignardé. Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiokubwayo ont pris le large vers la Tanzanie après le forfait. Gratién Nitunga, Administrateur communal de Gisagara, a dit qu'en collaboration avec les autorités Tanzaniennes, la recherche de ces auteurs présumés continue.

Cette autorité communale a affirmé que ce comportement de consommation des boissons prohibées est devenu une monnaie courante dans cette localité mais qu'en collaboration avec l'administration à la base, la police et la justice, ils sont en train de voir comment

Quatre personnes d'une même famille assassinées en commune Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2024 indique que dans la nuit du 9 au 10 novembre 2024, sur la sous-colline Bihororo, colline Masango, commune et province Muramvya, quatre personnes d'une même famille ont été tués dont Evelyne Ndikuriyo, âgée de 35 ans, et ses deux enfants Darcy Tuyisenge, 4 ans et Fanillela Nimbona, 9 mois, ont été assassinés par le chef de famille Evode Nsengiyumva, âgé de 38 ans.

D'après des sources policières, le présumé est rentré soûl vers 22 heures. Arrivé à la maison, sa femme et ses deux enfants étaient déjà au lit. Il les a tués à l'aide d'une hache. Après le forfait, il s'est pendu à l'aide d'une corde dans la même maison.

L'OPJ Adjudant-chef Barnabé Nuwakazi, qui a fait le constat et le Procureur de la République à Muramvya, Jean Paul Bizindavyi ont décidé d'amener les cadavres dans la morgue de l'hôpital de Muramvya.

L'enterrement a eu lieu le 14 novembre 2024, et d'après les sources locales, l'administration communale s'est chargée de supporter les frais funéraires.

Quatre personnes dont une femme tuée et une autre blessée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 30 novembre 2024, dans la soirée, sur la colline Nyabigozi, zone Nyabitare, commune Gisuru, province Ruyigi, le présumé Pascal a blessé par épée et 4 personnes dont sa propre mère nommée Kamurenga et ses trois enfants ont été tués, Barthélemy, son voisin a été blessé.

Selon des sources sur place, les corps des défunts ont été conduits à la morgue du CDS Nyabigozi tandis que Barthélemy a été conduit à l'hôpital Gisuru pour des soins médicaux.

La population de la localité a blessé l'auteur présumé et les policiers n'ont pas détenu ce dernier mais l'ont plutôt conduit à l'hôpital pour des soins médicaux.

Selon les mêmes sources, cet auteur présumé a des problèmes mentaux et sa femme était chez ses parents suite à l'incompréhension qui régnait dans leur foyer.

L'administrateur de cette commune, Gad Ninganza conseille la population de ne pas punir eux-mêmes mais de dire ce qui ne va pas à temps afin d'éviter toute sorte de violence.

Une femme tuée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2024, vers 20 heures, sur la sous-colline Muyange, colline, commune et province Muramvya, la nommée Necelatte Nizigiyimana, âgé de 67 ans, a été tuée par son époux. Selon une source sur place, Budovori Sylvestre, 74 ans, membre du parti CNDD-FDD, a tué son épouse à l'aide d'une vieille houe (agafuni). Selon des sources sur place, tout a commencé le 10 novembre 2024, quand le mari a poignardé sa femme l'accusant de lui avoir volé de l'argent. Il l'a poignardée légèrement et celle-ci a été amenée à l'hôpital de Muramvya pour les soins. En date du 11 novembre 2024, Sylvestre a été arrêté par la police et mis au cachot communal de police à Muramvya. En date du 13 novembre 2024, sa femme est venue le voir au cachot, et a menti qu'elle avait été poignardée par une autre personne dont elle a promis de révéler son nom après. Et son mari a été libéré. Selon les mêmes sources, les deux époux sont arrivés à la maison vers 17 heures et ont partagé un verre avec les voisins dans un bistrot d'à côté. C'est vers 21 heures que les mêmes voisins ont entendu un grand cri et sont allés voir ce qui se passait. Ils ont trouvé la vieille maman morte, et son mari avait encore dans ses mains la houe pleine de sang. Dans un procès de flagrance du 14 novembre 2024, au TGI de Muramvya, Sylvestre n'a pas nié les faits et a écopé d'une peine à perpétuité.